



Le Saint-Siège

**LETTRE APOSTOLIQUE
PAR LAQUELLE LE PAPE
BENOÎT XVI
A INSCRIT DANS L'ALBUM DES BIENHEUREUX
LES SERVITEURS DE DIEU
ASCENSIÓN NICOL GOÑI ET
MARIANNE COPE**

Nous, accueillant le désir de nos frères Fernando Sebastián Aguillar, Archevêque de Pamplona, et James Michael Moynihan, Evêque de Syracuse, ainsi que de nombreux autres frères dans l'épiscopat et de nombreux fidèles, après avoir pris l'avis de la Congrégation pour les Causes des Saints, en vertu de notre Autorité apostolique, autorisons les Vénérables Servantes de Dieu Ascensión Nicol Goñi et Marianne Cope à être, à partir de maintenant, appelées bienheureuses et que l'on puisse célébrer leur fête dans les lieux et selon les règles établies par le droit, chaque année: le 24 février pour Ascensión Nicol Goñi et le 23 janvier pour Marianne Cope.

Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Amen.

Donné à Rome, auprès de la tombe de saint Pierre, le 14 mai de l'année du Seigneur 2005, première de notre Pontificat.

BENOÎT PP. XVI

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana